



### Arrêté portant délégation de signature

Le comptable de la Trésorerie de SAINT LEU

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article L. 257 A ;

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Délégation de signature est donnée à l'effet de signer et rendre exécutoire les avis de mise en recouvrement et de signer les mises en demeure de payer, au nom du comptable, aux agents exerçant leurs fonctions à la Trésorerie de SAINT LEU dont les noms suivent :

- Mme INGLESE Françoise Inspectrice ;
- Mme DENNEMONT Véronique Contrôleur ;
- Mme ROBERT Marie-Lou Controleur
- M GALLARD Bernard Controleur
- M LAI KING Jean François Agent ;
- Mme SEGUR Nathalie Agent.

**Art. 2 .** – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

A Saint Leu, le 18/02/2016

Le Comptable de la Trésorerie

Marc BERBIGUIER



Marc BERBIGUIER  
Inspecteur Divisionnaire  
des Finances Publiques